

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT

60 - OISE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

D2023-17

Nombre de conseillers	
en exercice	11
présents	7
votants	8
absents	4
exclus	0

Date de convocation :

9 juin 2023

Date d'affichage :

9 juin 2023

Objet

Adhésion des
Communautés de
Communes du
Clermontois et du
Pays de Valois au
Syndicat d'Energie
de l'Oise

De la commune de PARNES

Séance du mardi 13 juin 2023 à 20:00

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de :

M. LAROCHE Pascal

Etaient présents :

Messieurs Pascal LAROCHE, Franck FERET, Michel ARDANA, Landry LEPAGE, Frédéric RICHEVAUX, Patrice MALLEMONT, Bruno VUILLERMOZ

Etaient absents :

Messieurs Patrice BOISSEL, Stéphane BOURI, Jean-Luc DUMONTIER
Madame Catherine CROSNIER représentée par M. Pascal LAROCHE

Secrétaire de séance :

M. Frédéric RICHEVAUX

Monsieur le maire expose que :

La Communauté de Communes du Clermontois, par délibération en date du 10 octobre 2022, a sollicité son adhésion afin de transférer au syndicat la compétence optionnelle « Maitrise de la Demande en Energie et Energies Renouvelables (hors travaux) »

La Communauté de Communes du Pays de Valois, par délibération en date du 29 septembre 2022, a sollicité son adhésion afin de transférer au syndicat la compétence optionnelle « Maîtrise de la Demande en Energie et Energies Renouvelables (hors travaux) ».

Lors de son assemblée du 13 décembre 2022, le Comité Syndical du SE60 a approuvé l'adhésion de la Communauté de Communes du Clermontois et de Communauté de Communes du Pays de Valois.

Conformément aux dispositions visées à l'article L 5211-18 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Président du SE60 a notifié la décision du Syndicat à l'ensemble de ses adhérents pour délibérer sur cette adhésion.

Après cet exposé et en avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil municipal approuve l'adhésion de la Communauté de Communes du Clermontois et de la Communauté de Communes du Pays de Valois au SE60.

Acte rendu exécutoire après le dépôt en Préfecture de BEAUVAIS le

Fait le, 16 juin 2023

Le Maire,
Pascal LAROCHE
Le Maire

16 juin 2023

